

*Échange de notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant le renouvellement d'un Accord au sujet de l'organisation et de l'opération du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)*

Échange de notes: le 30 avril 1991.

Entré en vigueur: le 12 mai 1991.

*Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux Protocole I avec Annexes, Protocole II*

Signé par le Canada le 8 juin 1977 (Protocole I).

Signé par le Canada le 12 décembre 1977 (Protocole II).

Ratifié par le Canada le 20 novembre 1990.

Entré en vigueur en ce qui concerne le Canada: le 20 mai 1991.

*Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (avec Protocoles)*

(Prévoit des réductions touchant les forces conventionnelles en Europe).

Signé à Paris par le Canada le 19 novembre 1990.

Pas encore ratifié par le Canada.

Pas encore entré en vigueur.

*Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques relatif à la prévention des activités militaires dangereuses*

Signé le 10 mai 1991, à Ottawa.

Entré en vigueur le 10 novembre 1991.

*Accord pour un règlement politique global du conflit du Cambodge (avec Annexes), Accord concernant la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité et l'inviolabilité territoriale, la neutralité et l'unité nationale du Cambodge*

Signé le 23 octobre 1991, à Paris.

Signé par le Canada le 23 octobre 1991.

Entré en vigueur pour le Canada le 23 octobre 1991.

*Convention relative aux droits de l'enfant (avec réserves et déclaration d'interprétation)*

Adopté le 20 novembre 1989.

Signée par le Canada le 28 mai 1990.

Ratifiée le 13 décembre 1991.

Entrée en vigueur pour le Canada le 12 janvier 1992.